

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 9

Artikel: La Suisse après la première année de guerre
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces fonds ne pourraient être placés qu'à court terme puisque le capital, dans le système de répartition, est constamment en mouvement. Les réserves même, de par leur rôle de volant, ne sauraient non plus être investies à long terme. C'est donc des capitaux de roulement, et non des capitaux fixes, que l'on pourrait fournir à l'économie nationale.

Puisse cette brève esquisse, si théorique et si squelettique (il faut bien commencer par là) contribuer quelque peu à l'avènement de la plus belle œuvre de solidarité et de prévoyance nationales.

La Suisse après la première année de guerre.

Par *Max Weber*.

Les douze premiers mois de guerre ont entraîné de profondes modifications sur le continent. Jusqu'à aujourd'hui, l'Allemagne a remporté d'importants succès militaires qui lui ont permis d'occuper le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la plus grande partie de la France et de la Pologne. Aux 673,000 km² de son territoire et à ses 89 millions d'habitants (y compris le protectorat de Bohême et de Moravie et la Slovaquie), le Reich a pu ajouter 923,000 km² de territoires occupés avec une population de 70 millions d'habitants environ. Le 10 juin, l'Italie est entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne. Elle occupe une faible partie du territoire français; ses armées coloniales viennent de conquérir la Somalie britannique.

Alors que les puissances de l'Axe ont réuni sous leur domination la plus grande partie du continent européen, la Grande-Bretagne, qui lutte seule contre cette coalition continentale, est toujours maîtresse de la mer. Elle maintient son blocus contre les puissances de l'Axe et les territoires qu'elles occupent. Récemment, le Reich a proclamé un contre-blocus sur les effets duquel il est encore prématuré de se prononcer.

Une phase de la guerre a pris fin, mais le conflit continue. Aux gens qui ne savent pas penser à longue échéance de se souvenir qu'au cours de la dernière guerre il fallut attendre quatre ans pour que la succession des bouleversements politiques et territoriaux décide enfin l'issue du conflit.

Mais quelle est, dans les circonstances actuelles, la position de la Suisse?

Nous savons que, du point de vue économique, nos échanges avec l'étranger ont une importance décisive. La stagnation qui a régné sur le front occidental jusqu'au mois de mai et la non-belligérance de l'Italie ont permis, jusqu'à ce moment, d'assurer dans une mesure suffisante l'approvisionnement de notre pays en denrées alimentaires et matières premières, notre industrie demeura-

rant ainsi en mesure d'exécuter rapidement les commandes passées par l'étranger. Les chiffres ci-dessous montrent combien cette situation s'est radicalement modifiée depuis:

		Modification comparativement à la même période de l'année précédente		
		En millions de francs	En millions de francs	En %
<i>Importations:</i>				
Septembre 1939/mai 1940	. . .	1785,1	+ 511,2	+ 40,1
Juin/juillet 1940	. . .	209,7	— 106,4	— 33,6
<i>Exportations:</i>				
Septembre 1939/mai 1940	. . .	932,3	— 124,4	— 11,8
Juin/juillet 1940	. . .	167,5	— 63,0	— 27,3

Au cours des neuf premiers mois de la guerre, la valeur des importations a été supérieure de 40 pour cent à celle de la période correspondante de l'année précédente. Etant donné la forte hausse des produits importés, il semble que l'augmentation du volume demeure bien en deçà de celle de la valeur. Par contre, au cours des deux derniers mois pour lesquels nous disposons de chiffres, nous enregistrons une régression des importations de près d'un tiers comparativement à juin et juillet 1939. Ce fait est dû, entre autres choses, à l'interruption temporaire des importations en provenance d'Allemagne; en outre, depuis l'entrée en guerre de l'Italie et de la débâcle française, la Suisse est bloquée au cœur d'une Europe bloquée. Bien que notre pays ne soit pas directement visé par le blocus, il en est néanmoins frappé indirectement et nos échanges avec les pays d'outre-mer deviennent de plus en plus difficiles.

Quant aux exportations, elles étaient déjà, au cours de ces neuf premiers mois de guerre, inférieures à celles de la période correspondante de 1939. Toutefois, cette régression est de 12 pour cent seulement en regard de 27 pour cent en juin-juillet. Le récent accord économique conclu avec l'Allemagne a ouvert la voie à de nouveaux échanges. Par ailleurs, les constatations faites jusqu'à aujourd'hui montrent que les échanges avec les pays d'outre-mer demeurent possibles. Mais comme ils dépendent exclusivement de la bonne volonté des deux belligérants, ils se heurtent à des difficultés, des complications et des retards sans nombre qui déterminent un énorme renchérissement. N'oublions pas que ce trafic peut être interrompu du jour au lendemain.

Pour la population suisse, ces difficultés, à part le rationnement, se traduisent surtout par la hausse croissante du coût de la vie. De la fin du mois d'août 1939 à la fin du mois de juillet 1940, le renchérissement des produits importés a déterminé une hausse de 31 pour cent dans le commerce de gros. Pendant la même période, l'indice du coût de la vie a augmenté de 10 pour cent. Il est vrai que cette courbe ascendante de l'indice ne traduit pas seulement la hausse des marchandises importées, mais encore celle des produits industriels et agricoles indigènes. Les augmentations des

prix des produits indigènes ne sont pas toujours demeurées proportionnées à celles des produits importés. Dans le secteur agricole, par exemple, les autorités ont autorisé certaines hausses de prix ayant uniquement pour objet d'accroître la production.

Les salaires n'ont suivi que de très loin la hausse du coût de la vie. Comme il ressort des enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation de l'industrie, 42 pour cent seulement des ouvriers, c'est-à-dire moins de la moitié, ont bénéficié d'une adaptation de salaire de 5,5 pour cent en moyenne, c'est-à-dire atteignant un peu plus de la moitié de la hausse officiellement constatée du coût de la vie. Il faut reconnaître, il est vrai, que de nombreuses entreprises, pendant la période de régression des prix, n'ont pas baissé les salaires, si bien que les ouvriers intéressés peuvent faire preuve de patience pendant un certain temps. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que, jusqu'à aujourd'hui, les salariés ont déjà fait de gros sacrifices, plus gros peut-être que ceux de n'importe quelle couche de notre population si l'on fait abstraction des petits artisans et commerçants mobilisés pendant une longue période.

Grâce aux commandes importantes de l'Etat, à la continuité de la demande sur le marché intérieur (due en partie à l'accaparement) et aux possibilités encore relativement favorables d'exportation, le degré d'occupation de notre industrie a été très satisfaisant. L'industrie du bâtiment est certainement l'une des branches qui a le plus souffert de la guerre, la construction d'habitations nouvelles ayant entièrement cessé. Ce marasme a été compensé en partie par les commandes des pouvoirs publics (construction de routes, de fortifications, d'entrepôts, etc.). Diverses industries ont souffert pendant un certain temps d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment pendant les deux mobilisations générales. Les effectifs du chômage ont atteint un minimum qui n'avait plus été enregistré depuis la période de haute conjoncture de 1929. Mais depuis le mois de juillet, la situation sur le marché du travail est devenue moins stable. Le chômage a augmenté dans les industries d'exportation, dont l'avenir est absolument incertain. Depuis le licenciement des troupes territoriales, il est également en recrudescence dans d'autres branches. Si, jusqu'à aujourd'hui, le chiffre des chômeurs enregistrés est demeuré relativement bas, ce phénomène est dû au fait que les soldats démobilisés ne trouvant pas de travail ont été affectés soit à des détachements de travail soit à des compagnies de garde; il se peut aussi qu'un certain nombre de militaires licenciés ne se sont pas présentés aux offices de travail afin de n'être pas remobilisés.

D'une manière générale, la situation de la Suisse après une année, ou plutôt après trois trimestres de guerre — les chiffres dont nous disposons n'allant pas au delà — peut être considérée comme relativement satisfaisante. Malheureusement, elle s'est sensiblement aggravée au cours de ces derniers mois. Nous devons

donc envisager une certaine raréfaction de marchandises qui déterminera de nouvelles mesures de rationnement et de nouvelles hausses de prix. Il se peut qu'il y ait pénurie de certains produits. Cette raréfaction est susceptible, dans certaines circonstances, de limiter gravement les possibilités d'occupation, l'absence d'une seule matière première pouvant paralyser la fabrication dans plusieurs secteurs de la production. Il importe donc d'utiliser plus complètement et plus rationnellement nos sources d'énergie et de matières premières et d'assurer une récupération efficace des déchets de toute nature.

Il y faut naturellement de la discipline et une inflexible volonté de résistance. L'évolution exigera de nos autorités beaucoup d'énergie et d'habileté. Avant tout, le danger du chômage, qui ne laissera pas de s'accroître au cours de l'hiver qui vient, doit être combattu par tous les moyens et à temps. Nos autorités doivent prendre dès maintenant les mesures propres à prévenir une aggravation du chômage et ne pas attendre qu'il cause ses ravages pour le combattre, ce qui coûterait d'ailleurs beaucoup plus de peine et d'argent, sans compter les dangers politiques d'une telle évolution.

Du point de vue politique également, bien des changements sont intervenus au cours de cette première année de guerre. L'un des plus apparents est le nouveau visage de la presse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur un journal de septembre 1939 pour se rendre compte de tout ce que notre presse a aujourd'hui d'incolore. Ce résultat est moins le résultat d'un changement de mentalité qu'un produit du contrôle de la presse (pour ne pas dire de la censure) qui a à sa disposition toute une gamme de moyens divers propres à « discipliner » nos journaux. Malheureusement, les organes qui continuent, en dépit de la dureté des temps, d'exprimer courageusement leur opinion, fut-ce même entre les lignes, deviennent de plus en plus rares. C'est particulièrement le cas en politique extérieure. En ce qui concerne la politique intérieure, on constate que « l'esprit d'avant-guerre » est encore bien vivant; malheureusement, ce terme a souvent un sens péjoratif signifiant esprit partisan; l'on voudrait voir chez tous des vues plus larges, plus de tolérance, sans que pour cela personne n'abandonne ses principes et ses convictions.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'une attitude intellectuelle et morale droite et fière, reposant sur des bases plus profondes que sur le terrain mouvant de la politique au jour le jour, reposant sur une foi inébranlable dans le droit à l'existence de notre pays, dans la nécessité et la mission d'une Suisse libre et indépendante, sur la volonté de tout risquer et de tout sacrifier pour défendre l'intégrité territoriale et l'indépendance de notre Confédération. Mais cette attitude, nous devons l'affirmer quoi qu'il arrive, envers et contre tous. Nous verrons qu'unis dans cette foi, les Confédérés dignes de ce beau titre sont plus près les uns des

autres que chacun d'eux ne le pense et qu'il est possible de s'entendre en vue de la solution des tâches qu'il appartient à notre pays d'accomplir. Et puis, cette attitude, cette foi, donneront à chacun de nous la force de résistance aux dangers qui peuvent menacer notre pays, que ce soit de l'extérieur ou de l'intérieur.

La situation dans l'industrie du vêtement et du cuir.

Par E. Bircher.

Les industries du vêtement et de la chaussure, de même que les autres branches travaillant le cuir, relèvent du domaine d'organisation de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (F.V.C.E.). Dans cet article, notre ambition tendra moins à présenter un exposé complet de la politique syndicale de notre fédération, comme l'on fait les grandes organisations dans les numéros précédents de la « Revue syndicale », qu'à donner un aperçu des conditions particulières avec lesquelles notre F.V.C.E. est aux prises dans son activité quotidienne.

Que l'on s'occupe de la situation dans l'industrie du vêtement ou dans les branches du travail du cuir, nous sommes en présence du même problème fondamental: la lutte de concurrence entre la production artisanale et la fabrication en série (en fabrique); elle reflète en partie — mais non pas d'une manière constante — le grand conflit entre la qualité et la quantité, la production à bon marché. Dans quelques branches, son issue est déjà décidée (par exemple, entre les cordonniers et les fabriques de chaussures); dans d'autres, l'artisanat lutte encore avec une courageuse opiniâtreté pour conserver sa place au soleil. Nous allons donc tenter de donner une image de la situation dans les diverses branches.

I.

Dans l'*industrie du vêtement*, nous assistons à l'avance progressive de la *confection* au détriment du *vêtement sur mesure*. Combien les raisons de cette évolution sont complexes, c'est ce qui ressort nettement d'une publication récente de la Commission pour l'étude des prix du Département fédéral de l'économie publique (qui n'a pas encore paru en français) sur « La situation dans le vêtement pour hommes en Suisse (vêtements sur mesure et confection) ». Cette étude, de près de cent pages, donne une quantité de précisions sur lesquelles nous ne pouvons malheureusement pas nous étendre; mais si volumineuse qu'elle soit, elle ne concerne que le vêtement d'hommes! C'est dire l'étendue des problèmes. Quoi qu'il en soit, il ressort de cette publication qu'en regard du vêtement sur mesure la